

Service Communication

Saint-Martin, le 26 novembre 2018

LA PRÉFECTURE COMMUNIQUE

Coupez l'eau aux moustiques

Les pluies fréquentes en cette saison favorisent le développement des gîtes (lieux de ponte) de reproduction des moustiques, dont certains d'entre eux vont augmenter le risque d'épidémie.

L'Agence de Santé invite **chacun** à participer à la lutte contre les moustiques par les actions suivantes :

- ◆ Éliminer ou vider tout récipient ou objet inutile qui peut retenir de l'eau ,
- ◆ Protéger les réserves d'eau à l'aide de tissu moustiquaire ,
- ◆ Nettoyer régulièrement vos gouttières et chéneaux ,
- ◆ Rester vigilants pour ce qui est des objets pouvant garder de l'eau stagnante sur les chantiers (à l'attention des professionnels du BTP) ,
- ◆ Implanter des poissons prédateurs de larves de moustiques dans les citernes ou piscines hors d'usage .

Vous pouvez récupérer des poissons prédateurs auprès de l'ARS.

Seule la mobilisation rapide de chacun réduira les risques d'épidémies liées aux maladies transmises par les moustiques.

Contact communication 0690 71 53 73
alain.rioual@saint-barth-saint-martin.gouv.fr

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux

